



GROUPE SCOLAIRE PIERRE DE TARENTOISE
COLLÈGE ET LYCÉE POLYVALENT PRIVÉ JEANNE D'ARC ÉCOLE PRIVÉ LA SALLE
SAINT-FRANÇOIS
ÉCOLE PRIVÉ JEANNE D'ARC

CONVENTION FINANCIÈRE

Contribution des familles pour l'externat simple, la demi-pension et les frais annexes
Année scolaire 2025-2026

Chers Parents,

Vous avez choisi d'inscrire ou de réinscrire votre enfant au sein du Groupe Scolaire Pierre de Tarentaise. Notre groupe scolaire est composé de l'Ecole La Salle-Saint-François, du Collège et des Lycées Jeanne d'Arc d'Albertville, et de l'Ecole Jeanne d'Arc de St-Pierre d'Albigny. Ce sont près de 1 400 élèves qui sont accueillis sur 3 sites, par une centaine de professeurs et près de 50 personnels administratifs, éducatifs et de service.

L'ensemble de notre équipe est à votre entière disposition pour vous fournir le service que vous attendez et accompagner au mieux votre enfant.

Vous allez trouver sur cette fiche le détail des contributions financières demandées aux familles.

Nos établissements sont associés à l'Etat, par contrat, et participent de ce fait au service public d'Education Nationale. Cela nous permet de percevoir des participations de l'Etat et des Collectivités Territoriales pour le fonctionnement de l'externat. Par contre, l'entretien et le développement des installations nous incombent, c'est pourquoi, nous demandons aux familles une contribution financière. Celle-ci nous permet d'améliorer sans cesse les conditions d'apprentissage des enfants et d'assurer leur sécurité.

Notre tarification est basée sur un système à 5 tranches, en fonction du quotient familial de chaque foyer. Cette mesure nous semble juste et nous permet de mettre en pratique les principes de l'Enseignement Social de l'Eglise. Le Conseil d'Administration a voté pour cette nouvelle année une augmentation des tarifs indexée sur l'inflation et a décidé de reconduire des réductions pour les fratries à partir du 3ème enfant. Chaque unité pédagogique de notre groupe scolaire fonctionne dans des configurations et des locaux différents, et bénéficie d'aides variables de la part des collectivités locales, cela explique les différences de tarifications.

Vous allez concrétiser l'inscription ou la ré-inscription de votre enfant en signant une convention de scolarisation. Il est bon de rappeler que le Chef d'Etablissement est à même d'examiner avec vous toute situation particulière pour vous permettre d'honorer vos engagements financiers.

Le Groupe Scolaire Pierre de Tarentaise se veut ouvert à tous et les difficultés financières ne doivent pas être un obstacle à la liberté de choix des familles.

Sophie JUGAND, Cécile DUNAND, Blandine PALLUEL-LAFLEUR, Raphaël ORTEGA



GROUPE SCOLAIRE PIERRE DE TARENTEISE
COLLÈGE ET LYCÉE POLYVALENT PRIVÉ JEANNE D'ARC ÉCOLE PRIVÉ LA SALLE
SAINT-FRANÇOIS
ÉCOLE PRIVÉ JEANNE D'ARC

CONTRIBUTION MENSUELLE DES FAMILLES – Ecole Privée Jeanne d'Arc – Année scolaire 2025-2026

Notre tarification est basée sur un système à **5 tranches**, en fonction du Quotient Familial (QF) de chaque foyer :

Tranche (QF CAF, attestation août 2023)		ECOLE JEANNE D'ARC			x 10 mois
		Frais fixes	Frais annexes	TOTAL	
Cat A	QF CAF Inférieur à 500€	46.50 €	7,00 €	53,50 €	
Cat B	QF CAF compris entre 501 € et 900 €	51,50 €	7,00 €	58,50 €	
Cat C	QF CAF compris entre 901 € et 1250 €	55.50 €	7,00 €	62,50 €	
Cat D	QF CAF compris entre 1251 € et 1550 €	61.50 €	7,00 €	68,50 €	
Cat E	QF CAF supérieur à 1551 €	67.00 €	7,00 €	74,00 €	

Réduction pour fratries : réduction de 30% pour le 3^e enfant et gratuité à partir du 4^e enfant scolarisé dans le groupe scolaire (pour le 4^e et les suivants). La réduction et/ou la gratuité sur les frais fixes sont appliquées pour le(s) aîné(s), à l'exception des contributions BTS qui restent fixes.

DEMI-PENSION :

Après réservation en ligne des repas, deux tarifs sont proposés pour la restauration :

- Tarif normal : **6,70€** par repas « occasionnel »
- Tarif préférentiel, conseillé pour les enfants déjeunant au moins deux fois par semaine : **abonnement de 65,00 € pour l'année puis 5.55€/repas.**

Le prix du repas inclut la surveillance sur le temps de midi. Le tarif de 10,00 € sera appliqué pour chaque repas pris et non-réservé.

GARDERIE :

Garderie du matin : de 7 h 15 à 8 h 15 : **2,10 €** **Garderie du soir :** de 16 h 30 à 18 h 30 : **4,20 €**

Pénalités de retard : **15,00 € par famille et par quart d'heure supplémentaire (après 18 h 30)**

Pénalités de non-inscription dans les délais impartis : **5.00 €**

FRAIS ANNEXES (fournitures, frais pédagogiques, sorties...) : De nombreux projets sont proposés et certains nécessitent l'achat de fournitures ou d'ouvrages précis, ou impliquent des transports scolaires, des entrées payantes ou le recours à des intervenants (cinéma, théâtre, musée). Afin d'éviter de vous solliciter pour chaque action, nous vous demandons une contribution mensuelle (sur 10 mois) pour ces projets **à hauteur de 7,00 € par mois**. *Ces frais n'englobent ni les classes découvertes, ni les échanges linguistiques, ni les longs séjours.*

AIDE à l'INVESTISSEMENT : D'importants travaux de mise aux normes ont été entrepris et sont programmés. A cet effet, une contribution spécifique est demandée mensuellement (sur 10 mois), elle s'élève à **9,00 € par famille**.

FRAIS D'INSCRIPTION et de RE-INSCRIPTION : Ces frais, à régler au moment de l'inscription ou de la ré-inscription, confirment l'engagement des familles suite à la signature de la convention de scolarisation. Ils s'élèvent à **63,50€** par élève, sauf pour la première entrée dans le groupe scolaire : **90,00€**.



GROUPE SCOLAIRE PIERRE DE TARENTEISE
COLLÈGE ET LYCÉE POLYVALENT PRIVÉ JEANNE D'ARC ÉCOLE PRIVÉ LA SALLE
SAINT-FRANCOIS
ÉCOLE PRIVÉ JEANNE D'ARC

ASSOCIATIONS DES PARENTS D'ELEVES (APEL) : L'APEL représente les parents auprès de la Direction de l'établissement, de l'organisation de l'Enseignement catholique et des pouvoirs publics. Elle participe activement à l'animation et à la vie des établissements. L'adhésion à cette association est volontaire et la **cotisation annuelle de 20,00 € par famille pour St Pierre d'Albigny** ; elle est encaissée en octobre.

C'est une ressource de fonctionnement qui permet d'aider à la mise en place de projets pédagogiques et éducatifs au profit des élèves. Une partie de la cotisation est reversée aux APEL départementale, régionale et nationale.

En cochant cette case, j'atteste avoir pris connaissance et être en accord avec le contenu de la présente convention

Fait à, le

Le(s) Responsable(s) légal(aux) de l'enfant,
*Signature électronique **(Votre Nom et Prénom)***